

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de la petite enfance les Matelots Inc.		Date d'inspection Le 17 mars 2026
Nom de l'établissement Les petits trésors		Numéro de permis 2020016
Adresse 30A Beaufort Street Oromocto NB E2V 0M6		Numéro de téléphone (506) 446-3001
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 39	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Renée LeBlanc	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	16 mars 2026	16 mars 2026
Commentaires: Dans trois salles de classe, l'armoire à médicaments située au-dessus de l'évier n'était pas verrouillée. L'inspectrice a rappelé aux éducatrices présents l'importance de la maintenir verrouillée en tout temps et a procédé à la sécuriser. La lacune est maintenant conforme.			
43 L'exploitant d'un établissement agréé interdit les boissons chaudes à tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure, sauf si :a) la boisson chaude est contenue dans un récipient étanche	43(a)	16 mars 2026	16 mars 2026
Commentaires: Une éducatrice avait laissé un café chaud sur le comptoir. La directrice adjointe a demandé à l'éducateur présent de le ranger et de s'assurer d'utiliser, à l'avenir, un contenant muni d'un couvercle étanche afin d'éviter tout risque de déversement. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Le personnel de délivrance des permis s'est présenté à l'établissement afin d'effectuer le renouvellement annuel du permis Les Petits Trésors. À l'arrivée, les poupons se préparaient à aller dehors et étaient habillés adéquatement selon la température. Les groupes d'enfants de 2 ans étaient déjà partis en promenade. Les poupons se sont rendus dans leur aire de jeu extérieure désignée, où ils ont joué dans la neige avec des petites voitures, des bols et des structures de type Little Tikes. Les éducatrices étaient engagées avec les enfants, participant activement au jeu en faisant semblant de préparer des « soupes » avec la neige. À l'approche de l'heure du dîner, les groupes sont rentrés à l'intérieur. Certains se sont dirigés vers la salle de motricité, où un espace fermé et sécuritaire était aménagé pour les poupons. On y retrouvait des ballons, des structures de jeu et des tapis mous pour permettre aux enfants de bouger, grimper et rouler. Les éducatrices étaient assises au sol avec les enfants, jouant avec eux, lançant des ballons et les encourageant à explorer les structures. Dans les locaux des enfants de 2 ans, les enfants participaient à des jeux libres avant le dîner, notamment des jeux de rôle avec de la nourriture en plastique, pendant que les éducatrices préparaient les repas et les boîtes à

Commentaires généraux

lunch. Les enfants ont ensuite été invités à se laver les mains pour le dîner.

Les poupons ont été installés dans des chaises hautes ou des sièges sécurisés. Les éducatrices les ont accompagnés pendant le repas tout en leur offrant des ustensiles adaptés afin de favoriser leur autonomie. Une éducatrice a été observée en train d'utiliser des images d'aliments pour vérifier si les enfants en voulaient davantage.

Après le repas, les éducatrices ont nettoyé les espaces, changé les couches et amorcé la transition vers la sieste. Pendant que les lits et les couchettes étaient installés, les enfants ont continué à jouer librement avec le matériel intérieur. Les poupons ont ensuite été bercés par les éducatrices afin de les apaiser avant la sieste.

Lorsque les enfants se sont réveillés de leur sieste, les procédures de changement de couches ont de nouveau été correctement suivies, ainsi que le lavage des mains approprié. En raison de la forte pluie, certains groupes sont retournés à la salle de motricité pour poursuivre leurs activités à l'intérieur.

Les exercices d'incendie sont en cours et consignés, ainsi que la prise des présences quotidiennes. Les dossiers du personnel et des enfants ont été vérifiés et jugés conformes. Seules des pratiques d'encadrement positif des enfants ont été observées tout au long de la visite.

Le personnel de délivrance des permis recommande le renouvellement du permis.

original signé par
Renée LeBlanc

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 17 mars 2026

Date

original signé par
Yasmine Bergeron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 mars 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"